



Compte rendu du CTL du 19 janvier 2012 Journée d'action contre les suppressions d'emplois !

Nous avons lu la déclaration liminaire intersyndicale (SNUI/SUD, CFDT, CGT et FO) où nous dénonçons avec vigueur les nouvelles suppressions d'emplois dans le département. Nous avons également remis au Directeur les pétitions intersyndicales (« Nous ne serons pas les bouc-émissaires ! ») signées par des centaines d'agents qui en ont ras le bol.

ORDRE DU JOUR :

- + **Exercice emplois 2012**
- + Présentation du budget 2012
- + Modification des horaires d'ouverture des Trésoreries de PLUVIGNER et de GOURIN-LE FAOUE T
- + Questions diverses

EXERCICE EMPLOIS 2012

La Direction nous a présenté le nouveau tableau des emplois dénommé TAGERFIP (Tableau d'Allocation Générale des Emplois du Réseau des FINances Publiques). Il se substitue au TSM et à Nominoé, c'est un outil unique d'allocation des emplois qui sert de support aux mutations et aux...suppressions d'emplois. Il y a 1059 agents dans le Morbihan en effectif théorique (avant application des suppressions), nous avons demandé la communication par la direction du tableau des effectifs réels, qui est beaucoup plus parlant et qui reflète la réalité des services.

Le tableau fourni ne tient pas compte pour l'instant du transfert des agents de la cellule informatique départementale à la DISI (nouvelle Direction Informatique).

La Direction a procédé à une opération soi-disant purement technique, à la demande de la Direction Générale, où les chiffres après la virgule ont été supprimés dans les Trésoreries qui avaient des effectifs en +0,5. Pour nous, cette opération n'est pas que technique, elle impacte l'emploi dans les postes.

VOTE sur le tableau des emplois (TAGERFIP) :

CONTRE : CGT, SNUI/SUD, CFDT et FO

Avec les nouvelles modalités de fonctionnement des Comités Techniques, la Direction, suite à ce vote unanimement contre des Organisations Syndicales, est obligée de représenter son projet lors d'une prochaine réunion.

La CGT a voté contre car ce tableau des emplois est bien évidemment le reflet de l'insuffisance des effectifs dans les services. Il est l'illustration de la coupe sombre dans les emplois depuis des années et pratiquement toujours dans la catégorie C.

Ensuite, la Direction nous a présenté les suppressions d'emplois et le plan de qualification ministériel : il est encore plus désastreux que les années précédentes: **38 suppressions d'emplois C !**

Avec le plan de qualification ministériel, ce sont 26 suppressions d'emplois nettes pour le Morbihan.

La Direction Générale justifie ces suppressions par les gains de productivité mais seulement pour 25%. Le reste des suppressions est en fait une réponse à « l'effort de guerre » que doit fournir chaque Direction: c'est à dire répondre à la commande politique de supprimer des emplois coûte que coûte, peu importe les conditions de travail des agents et peu importe la qualité d'accomplissement des missions.

Le tableau des suppressions des emplois par service dans le Morbihan est joint à ce compte rendu.

Ensuite, nous avons donc demandé quelles étaient les **droits et les garanties des agents concernés par des suppressions de poste dans les 2 filières ? Nous souhaitons aussi connaître le nombre d'agents concernés par les suppressions.**

Réponses de la Direction :

Filière Fiscale :

Il y aura garantie de maintien à la résidence pendant 5 ans .

Pour la catégorie C, c'est celui « qui a la plus faible ancienneté administrative (non bonifiée) dans la structure concernée (ex : SIP, SIE...) qui voit son poste supprimé (instruction de la DG).

Pour les agents B et A, c'est la même règle de l'ancienneté qui s'applique soit dans la spécialité (FIPER, FIPRO...) soit dans la structure (SIP,SIE...). Nous avons demandé, à plusieurs reprises, pour quel choix la Direction avait opté : elle n'a pas répondu précisément sur ce point.

Les agents qui seront concernés auront aussi une priorité de 3 ans sur la structure où le poste est supprimé et une priorité sur le dernier emploi vacant (DEV), à la résidence les deux années suivantes. Il sera possible d'utiliser la priorité sur le dernier emploi vacant dès l'année de la suppression.

Nous avons demandé la liste des agents concernés ou « potentiellement concernés » par une suppression de poste et qui, à ce titre, devront faire une demande de mutation au niveau national pour la catégorie B et une fiche de vœux pour la catégorie C au moment du mouvement local. La Direction s'est engagée à le faire.

La CGT sera extrêmement attentive sur le respect des droits et des garanties des agents.

Filière Gestion Publique :

Pas de règle précise sinon qu'en cas de suppression il n'y a pas de mobilité obligatoire. L'agent n'est pas contraint de quitter le poste. La Direction parle « d'évaporation naturelle » (!). Il y a banalisation entre les C et les B.

Cette banalisation pose le problème des doctrines d'emploi qui ne sont pas respectées dans le Morbihan. Si dans les petits postes, on peut comprendre une certaine polyvalence entre les agents et une banalisation des tâches, il ne faut pas oublier que la paye n'est pas la même !

VOTE sur le volet emplois :

CONTRE : CGT, SNUI/SUD, CFTD et FO

Avec les nouvelles modalités de fonctionnement des Comités Techniques, la Direction, suite à ce vote unanimement contre des Organisations Syndicales, est obligée de représenter son projet lors d'une prochaine réunion.

Le Comité Technique devra à nouveau traiter ces 2 points à l'ordre du jour. Il est convoqué le 31 janvier 2012 et la Direction a la possibilité de présenter un projet modifié. Inutile de vous dire qu'elle ne le fera pas.

Par conséquent, nous pouvons déjà l'annoncer : la CGT ne siègera pas !

Présentation du budget 2012:

Nous tenons les documents et les tableaux à votre disposition si vous souhaitez les consulter.

La Direction nous a présenté un budget en forte diminution (-15%), un budget contraint. Pratiquement tous les postes sont revus à la baisse.

Cela aura des conséquences importantes dans la vie quotidienne des agents et notamment sur les travaux à engager. Par exemple, les travaux de rénovation de l'accueil à Auray ne pourront sans doute pas être payés par la DDFIP qui compte sur...le CHS pour le financement.

Le Directeur reconnaît qu'il aurait fallu quitter ce bâtiment depuis longtemps et en construire un neuf.

Bref, suppressions d'emplois, gel du point d'indice + budget en baisse = conditions de travail encore plus sérieusement dégradées pour les agents.

Modification des horaires d'ouverture des Trésoreries de PLUVIGNER et de GOURIN-LE FAOUE

-Modification pour la Trésorerie de PLUVIGNER

VOTE : CGT, SNUI/SUD, CFTD **CONTRE**
FO POUR

-Modification pour la Trésorerie de GOURIN-LE FAOUE

VOTE : CGT, SNUI/SUD, CFTD **CONTRE**
FO POUR

Pour l'explication de vote de la CGT, se référer aux comités techniques précédents.

Questions diverses :

– Ménage au Centre de PLOERMEL:

Nous sommes intervenus pour dénoncer le non-remplacement de l'agent Berkani partie à la retraite en novembre 2011.

C'est la société ONET qui fournit maintenant la prestation de ménage dans le cadre d'un marché national. ONET, société privée, estime qu'une seule personne peut faire le ménage dans tout le Centre de PLOERMEL, c'est totalement impossible. Les agents de PLOERMEL ont des craintes sérieuses sur la qualité du ménage à venir.

Nous sommes solidaires de la femme de ménage qui aura toute cette surface à gérer. Par contre, la DG porte une lourde responsabilité en traitant avec cette société et aurait dû dénoncer le contrat depuis longtemps.

Vos représentants CGT au CTPD:

- Christophe RISSEL
- Marie Annick MAIGNAN
- Stéphane GALLAIS
- Loïc SPEGAGNE
- Expert : Anouk LE CLOEREC

La journée d'action s'est poursuivie par une conférence de presse à 15h à la Cité administrative. Ouest France et le Télégramme se sont déplacés. Les articles sont disponibles sur notre site en cliquant sur le lien suivant : <http://www.financespubliques.cgt.fr/56/spip.php?article262>

Ensuite, nous nous sommes rendus devant le Palais des Arts où nous avons symboliquement dénoncé les suppressions d'emplois. Les vœux du directeur avaient lieu le même jour que le Comité Technique « suppressions d'emplois ». Il nous a dit que c'était un hasard. En tout cas c'était très mal choisi. Nous avons noté que la même « coïncidence » s'était produite dans de nombreux départements !

Après ce Comité Technique, le prochain rendez vous de mobilisation est **le 2 février 2012**. Une action intersyndicale nationale DGFIP est prévue ce jour. Cette journée sera une 1ère étape dans la construction du rapport de forces qui devra amener la Direction à négocier sur la plate forme revendicative unitaire : Emplois, missions, conditions de travail et rémunération.

TOUS ENSEMBLE ET DANS L'UNITE

FAISONS DU 2 FEVRIER 2012 UNE GRANDE JOURNEE D'ACTION !